

Province de Québec
MRC de Bonaventure
Municipalité de Caplan

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 356-2026
DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 41 406,00 \$ POUR POURVOIR AUX FRAIS DE
REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉRO 279-2020 C1, 279-2020 C2
ET 290-2021**

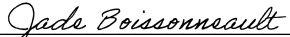
AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la municipalité de Caplan a adopté à sa réunion ordinaire du 3 août 2026 le Règlement numéro 356-2026 décrétant un emprunt de 41 406,00 \$ pour pourvoir aux frais de refinancement des Règlements d'emprunt numéro 279-2020 C1, 279-2020 C2 et 290-2021 ;

Que ce règlement a pour objet de pourvoir aux frais de refinancement des règlements d'emprunts numéro 279-2020 C1, 279-2020 C2 et 290-2021 ;

Que ce Règlement soit en vigueur en date du 4 août 2026, date de publication de l'avis d'entrée en vigueur ;

Que ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la municipalité de Caplan.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(Sous réserve de son approbation)



Jade Boissonneault
Directrice générale et greffière-trésorière